



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**Faculté**

**Droit & Sciences Politiques**

**Références de la session**

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 08	11/11/2024	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Textes de référence :**

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

**Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté**

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

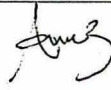




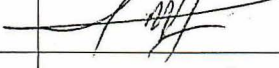
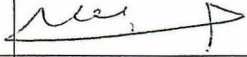
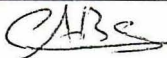

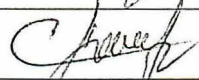
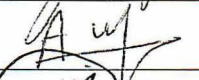


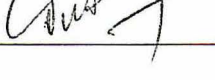

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréeer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen  
Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

# 1- Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté Membres du conseil scientifique de la faculté<sup>1</sup>

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	AÏSSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	ALLAM Lyes	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
7	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
8	MAZIZ Abdesslem	Président Comité sc. Dép. Ens. base	
9	HAROUNE Noura	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	NATOURI Karim	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	AMIROUCHE Hania	Représentante enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BARKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	OUSIDHOUM Youcef	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	TOUATI Nassera	Directrice de Laboratoire	
17	BENKHALED Saadi	Représentant Maîtres-assistants	
18	KADOUM Mohamed	Représentant Maîtres-assistants	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

## Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	HAROUNE Noura	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé
2	TOUATI Nassera	Directrice du laboratoire
3	KADOUM Mohamed	Représentant Maîtres-assistants
4	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la bibliothèque

### I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat sciences
2. Constitution de jurys de soutenance de Thèses de Doctorat de 3ème cycle (LMD) ;
3. Validation de supports pédagogiques.
4. Validation de support scientifique.
5. Changement de destination (Programme de mobilité de courte durée à l'étranger) ;
6. Désistement à la mobilité de courte durée ;
7. Demande d'autorisation pour participation au colloque international.

### II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

#### **Point n° 01: 1. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat sciences**

##### **☐ M. BAAZOUZI KAIS**

#### **1 Présentation du dossier :**

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un (01) jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat Sciences spécialité : Droit et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 modifié et complété relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, aux dispositions de l'arrêté n° 37 du 01 février 2015 habilitant l'université A.Mira de Bejaia à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et organiser et de délivrer l'habilitation universitaire en droit.

Intitulé de la Thèse : السلطة المحلية في تونس والجزائر دراسة مقارنة "

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M.BERKANI Amar, Directeur de Thèse ;  
Au vu des articles présentés par l'intéressée intitulés :

"الجماعات المحلية في القانون التونسي والقانون الجزائري: قراءة على ضوء الدستور التونسي"

المؤرخ في 25 جويلية 2022 والتعديل الدستوري في الجزائر المؤرخ في 30 ديسمبر 2020 "

Publié dans la Revue السياسية والقانونية للدراسات للباحث للدراسات القانونية والسياسية vol. 09, n°01 , 2024, pp. 520-538, disponible sur le lien <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/250837>

<sup>2</sup> Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

"الوالي والمجلس البلدي في القانون التونسي قراءة على ضوء مجلة الجماعات المحلية لسنة 2018"

Publié dans la Revue المجلة الأكاديمية للبحث القانوني, Vol. 15 n° 01/2024, pp. (329-351). Disponible sur le lien <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/248745>

Au vu du classement des Revues, المجلة الأكاديمية والسياسية, et la revue المجلة الأكاديمية في المجلة الأكاديمية dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021.

## 2 -Jury de soutenance de M. BAAZOUZI KAIS :

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par M. BAAZOUZI KAIS comme suit :

- M. AISSAOUI Azedine, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. BERKANI Amar, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BOUDA Mohand Ouamar, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. BOUFERRACHE Sofiane, Maître de conférences classe A, Université de Tizi Ouzou, Examineur ;
- M. DJAFOUR Islam, Maître de conférences classe A, Université de Tizi Ouzou, Examineur ;
- M. ABABSA Samir, Maître de conférences classe A, Université de Blida, Examineur.

## **Point n° 2 : Constitution de jurys de soutenance de Thèses de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle LMD**

### **☐ M. OUAHAB Faïçal**

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un (01) jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle (LMD) et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-208 du 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, et de l'arrêté n° 547 du 02 juin 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

Intitulé de la Thèse "النظام القانوني لتسيير النفايات في إطار التنمية المستدامة"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. AIT Mansour Kamal, Directeur de Thèse ;

Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule 205 points ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"دور البلدية في إدارة النفايات المنزلية"

Publié dans la Revue المجلة الأكاديمية للبحث القانوني Vol. 12 n° 01, pp. (608-629). Disponible sur le lien <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/154705>

Au vu du classement de la Revue المجلة الأكاديمية للبحث القانوني dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par M. OUAHAB Faïçal comme suit :

- M. ASSALI Abdelkrim, professeur, université de Béjaia, président ;
- M. AIT MANSOUR Kamal, professeur, université de Béjaia, Rapporteur ;
- M. MOURI Soufiane, MCA, université de Béjaia, Examineur ;
- M. GADOUM Mohamed, MCA, université de Béjaia, Examineur ;
- M. BOUAMRANE Adel, Professeur, Université de Souk-Ahras, Examineur ;
- M. SLIMANI Essaid, Maître de conférence classe A Université de Jijel, Examineur.

## ☐-Mme AMROUNE Celia : Spécialité Droit Privé

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un (01) jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle (LMD) et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-208 du 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, et de l'arrêté n° 961 du 02 décembre 2020 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

Intitulé de la Thèse : " المبادئ التوجيهية لنظرية العقد "

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M.ATMANI Bilal , Directeur de Thèse ;

Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule 235 points ;

Au vu des articles présentés par l'intéressée intitulés :

" تدخل القاضي في العقد: رؤية جديدة – قراءة في ضوء إصلاح قانون العقود الفرنسي لسنة 2016 "

Publié dans la Revue المجلة الأكاديمية للبحث القانوني vol. 14, n° 02, 2023, pp. 139-159, disponible sur le lien

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/235190>

" إثارة القاضي للجزاء الإجرائي: قراءة قانونية على ضوء الممارسة القضائية "

Publié dans la Revue, مجلة الحقوق والعلوم الإنسانية vol. 15, n°01 , 2022, pp. 16-31, disponible sur le lien

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/186178>

Au vu du classement des Revues, مجلة الحقوق والعلوم الإنسانية et مجلة الأكاديمية للبحث القانوني dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mme AMROUNE Celia comme suit :

- M.KEBAILI Tayeb, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M.ATMANI Bilal, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M.BAHLOULI Fatah, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- MOUKA Abdelkrim, Professeur, Université de Jijel, Examineur ;
- M.BELMIHOUB Abdenasser, Maître de conférences classe A, Université de Tizi Ouzou, Examineur ;

## Point n°03 : validation des supports pédagogiques (polycopiés )

### 1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) support pédagogique présenté par MM:

-BERAZA Ouahiba, intitulé : " محاضرات في مقياس علم الاجرام المعقم "

Destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année Master spécialité droit pénal et sciences criminelles.

-MAKHLOUF Bahia intitulé : " القانون الجنائي للأعمال "

Destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année Master spécialité droit public économique.

## 2- Résolutions

Au vu de rapports favorables des experts désignés et validés par les comités scientifiques des départements de droit privé et droit public en date du 10/11/2024, et 30/10/2024, s'agissant des supports pédagogiques de **MM. BERAZA Ouahiba et MAKHLOUF Bahia**.

Après examen des supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable à leur mise en ligne.

### **Point n°04 : Validation de support scientifique :**

#### **1. Présentation du dossier**

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) ouvrage scientifique présenté par :

- **Mme. AMIROUCHE Hania**, Maître de conférences classe A, intitulé :

"الحماية الإجرائية للطفل"، دار بلقيس، الدار البيضاء، الجزائر، 2024، 190 صفحة.

NPU : 2024.

ISBN : 978-9947-33-229-0

#### **2- Résolution**

Au vu du contenu de l'ouvrage présentés par : **Mme. AMIROUCHE Hania** qui se décline comme un ouvrage scientifique ;

Après examen de l'ouvrage en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre d'ouvrage scientifique.

### **Point n°05 : Changement de destinations (Programme de mobilité de courte durée à l'étranger) :**

Le conseil a examiné des demandes de changement de destination formulées par les enseignants et étudiants doctorants bénéficiaires de stages de perfectionnement et de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée.

N°	Nom et prénom	Grade	Destination initiale	Nouvelle destination	Durée
01	ALLAM Lyes	MCA	Italie	Turquie	07 jrs
02	MEBROUK Thizri	Etudiante doctorante	France	Turquie	15jrs
03	MERABTI NourEl Yakine	Etudiante doctorante	France	Turquie	15jrs

### **Point n°06 : Désistement à la mobilité de courte durée**

Le Conseil a été informé par deux enseignantes (Dr. SAADOUNE Karima et AREZKI Nabila) de leur désistement quant à la mobilité de courte durée à l'étranger pour l'année 2024.

### **Point n°07 Autorisation de participation à un colloque international.**

#### **1. Présentation du dossier**

Le conseil scientifique a été saisi des demande d'autorisation de participation à un colloque international par ALLAOUA Hanane sur : "العدالة الدستورية في الوطن العربي-بين المعمول والمأمول" prévu le 13

Le 11 décembre 2024 au centre magrébin pour les études stratégiques, Royaume Unis en collaboration avec les universités EL WIFAK INTERNATIONAL du NIGER et EL MAGHILI INTERNATIONAL du NIGER et BENI OUALID de la LYBIE.

Intitulé de la communication : " دور مجلس الدولة في تفعيل آلية الدفع بعدم الدستورية في الجزائر "

## 2. Résolutions

Au vu des pièces présentées par l'intéressé, Le Conseil a émis un avis favorable à la demande de participation au colloque international présentée par ALLAOUA Hanane.

## Conclusion des travaux

### 1. Résolutions approuvées

- 1) Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat sciences de l'étudiant : **BAAZOUZI KAIS** ;
- 2) Constitution de jurys de soutenance de Thèses de Doctorat de 3ème cycle (LMD) pour les étudiants : **Ouahab Faïçal** et **AMROUNE Celia**;
- 3) Validation de supports pédagogiques présentées par : **MM. BERAZA Ouahiba** et **MAKHLOUF Bahia** ;
- 4) Validation de support scientifique présenté par **Mme. AMIROUCHE Hania** ;
- 5) Avis favorable aux demandes de changements de destination formulées par les enseignants et étudiants doctorants bénéficiaires de Séjours scientifiques de perfectionnement et de haut niveau de courte durée ;
- 6) Avis favorable aux demandes de participation au colloque international présentée par **ALLAOUA Hanane**.

### 2. Recommandations :

Néant.

Bejaia, le 11 novembre 2024.

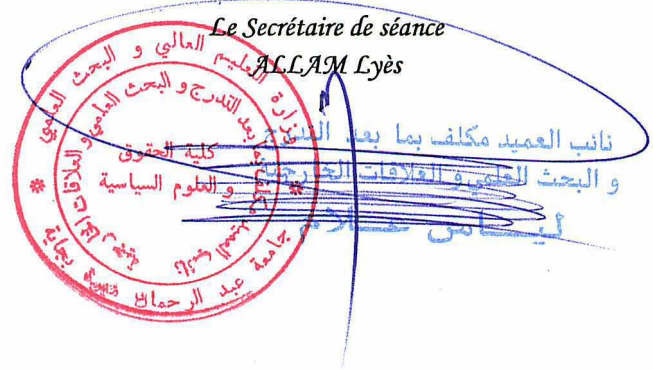
Le Président du conseil scientifique  
de la faculté

**AÏSSAOUI Azedine**



Le Secrétaire de séance

**ALLAM Lyès**



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.